Saint-Laurent Nouan Triathlon

REGLEMENT INTERIEUR

Preambule :

L'association dite « SAINT LAURENT NOUAN TRIATHLON » déclarée à la Préfecture de BLOIS le 8 octobre 2003 sous le N° 0411007851 (journal officiel du 8 novembre 2003) a pour objet d'organiser des manifestations sportives, de développer et de favoriser la pratique de l'exercice physique sous toutes ses formes, en rapport plus particulièrement avec le triathlon, le duathlon, l'aquathlon, le bike and run, les disciplines enchainées.

A ce titre, le club accueille toute personne désireuse de pratiquer tout ou en partie de nos disciplines, quel que soit son niveau, son âge, sa situation sociale, féminine ou masculine, atteinte d'un handicap ou non, compétition ou loisirs.

Administration et fonctionnement

- L'association est dirigée par un Comité Directeur (CD) composé **de 4 membres minimum** dont au moins un président, un trésorier et un secrétaire, formant ainsi le Bureau Directeur (BD)
- Le CD se renouvelle tous les 4 ans selon les années olympiques à partir d'une liste de candidats (membres âgés de plus de 16 ans, sortants, parents d'enfants, etc) lors de l'Assemblée Générale (AG) du club où TOUS LES MEMBRES doivent être présents, Si ils ne le sont pas ils peuvent donner une pouvoir comme précisé dans les statuts.
- L'AG sera tenue que si un quorum de 30% est atteint.

Vie du club :

Chaque adhérent licencié est invité à participer à toutes les organisations sportives ou promotionnelles que le CD prévoit chaque saison, en tant que bénévole ou compétiteur* après accord de l'équipe organisatrice. Elles sont des moments privilégiés :

si assez de bénévoles.

- pour se réunir, jeunes, adultes, dirigeants, parents, etc.
- pour contribuer à une œuvre collective,
- pour participer au développement de notre structure,
- pour faire rayonner notre club dans le département et bien au-delà

Coût des licences :

Avant chaque nouvelle saison et à l'occasion de l'Assemblée Générale, le CD fait une proposition des tarifs de licence qui est validée par l'AG des membres. Mais, les principes suivants s'appliquent :

- Un abattement de de 25€, du coût de la licence fédérale est octroyé au 2ème enfant de la même famille (de mini-poussins à juniors inclus, conformément à la politique éducative du club).
- Le coût de la licence DIRIGEANT NON COMPÉTITEUR sera offert aux membres du CD, arbitres et entraîneurs pour leur investissement bénévole
- Pour les COMPÉTITEURS qui assurent des fonctions en tant que membres du CD, arbitres et entraîneurs, le coût de la licence se limitera à la part fédérale (FFTRI + Ligue), pour leur investissement bénévole.

° Dans le cadre de la promotion du triathlon par le biais du parrainage « Amenes ton pot », chaque adhérent aura une remise de 50% sur sa licence en parrainant une personne qui se licencie au club..

Tenues :

Le club commande régulièrement une tenue pour enfants et une tenue pour adultes. Son coût est actualisé chaque année en fonction du fournisseur.
Les membres peuvent se procurer une tri-fonction pour les compétitions:

- En l'achetant à 65 €, pour les adultes,
- En location à 20 €, pour les enfants et par saison.
- Combinaison de natation : elles sont prêtées gracieusement, en cas de détérioration un forfait de 100€ sera demandé. Elles sont à rendre 0Ben en fin d'année pour l'entretient

D'autres tenues sont en lignes sur le site internet club « survêtement, veste… » à consulter régulièrement et d'en faire la demande auprès du secrétaire.

Compétitions :

Les jeunes sont engagés, a minima, sur le « challenge régional jeunes » organisé par la Ligue Régionale de Triathlon. De ce fait, les parents ou les responsables légaux devront remplir une ***« autorisation parentale pour le transport de leur enfant*** » au moment de la prise licence, et la remettre à un membre de l'encadrement sportif.
Les athlètes peuvent participer à tout type de compétitions, qu'elles soient fédérales ou non (l'engagement sur une seule course France, Europe, Monde pris en charge par le club), en ayant précisé son déroulement auparavant afin d'être budgétiser au plus tôt. De ce fait l'athlète est en représentation pour son club.
En conséquence, les frais de restauration et d'hébergement la veille des courses officielles sont pris en charge par le club *sous réserve de justificatifs* . un forfait globale de 90€ sera alors attribué.

Si une équipe de D3 triathlon se crée, le club prendra en charge les modalités par inscription.

Stage Ligue : La ligue sélectionne chaque année sélectionne des jeunes pour effectuer des stages spécifique compétition. A ce titre le club prendra en charge la moitié des frais engagé. **Uniquement sur les sélections du CTL.**

A noter que les déplacements engendrés par les compétitions :

- Sont à la charge des parents ou, selon l'effectif participant à une compétition donnée, la location d'un mini-bus pourra être envisagée par le bureau directeur en accord avec l'équipe d'encadrement.
- Sont à la charge de chaque concurrent adulte ; néanmoins, à l'occasion d'une sortie club, la location d'un mini-bus pourra être envisagée par le bureau directeur en accord avec l'équipe d'encadrement.

Arbitrage :

Pour la saison 2022, le club possède trois arbitres , dont deux principaux. C'est le minimum exigé plus un par la Ligue du Centre de Triathlon, en fonction de notre effectif licencié.

Ecole de triathlon :

L'école de triathlon bénéficie d'un label 2*. A ce titre, les entrainements sont assurés par des personnes brevetées.

Entrainements :

La municipalité de Saint-Laurent-Nouan met à disposition les locaux du gymnase des Perrières, les lundis de 17h30 à 19h30 et le samedi de 10h00 à 12h00.
La responsabilité du club est engagée, passé cet horaire le club décline toute responsabilité juridique.

Les entraineurs informent les membres par message électronique au plus tard la veille de la séance d'entrainement selon la nature de celle-ci (soit course à pied, soit vélo de route/VTT, soit natation).

Seuls les licenciés « accueil et pratiquant » ont accès à ces entraînements. L'assurance de l'association couvre les entrainements collectifs organisés par le club y compris les stages, et dans le cadre défini ci-après.

Course à pied :

Pour l'école de triathlon, cela se fera en fonction de la planification des entraineurs sur la municipalité de St Laurent autour du gymnase ou plan d'eau de la centrale, ou au stade de foot le mercredi.

Pour les adultes, entraînement personnel, possibilité d'avoir différents programmes adaptés.(voir avec les entraineurs).
Entrainement en groupe le lundi à 17h30 en // des enfants, avec accès gymnase.
le mercredi de 17h30 à 18h30 idem

Vélo :

Pour l'école de Tri Le mercredi de 16h30 à 17h30 à partir de pupilles, si il fait jour.

Le samedi AM à partir de 15h pour tous.

Le dimanche matin

Le dimanche matin à 09h30 pour le vélo de route le RDV est determiné la veille par messagerie à partir de Minimes..

Natation : le positionnement sur les créneaux est réalisé par DENIS.

Créneaux pour la saison 2020-2021 : Ecole de Triathlon*

* ENF 1 à partir de 2010 : débutant (apprentissage de la respiration, des équilibres, et des déplacements)

Mercredi 13h30-14h15 ou 14h15-15h00

* ENF 2 : enfants qui sont autonome (respiration, équilibre, déplacement sans ceinture sur 10 à 15m)

Mercredi 10h-11h et ou samedi 10h00-11h00

* ENF3 (ceux qui ont le sauv'nage) objectif : maîtriser les 4 nages et passer les pass'sports de l'eau.

Mardi 17h00-18h00, mercredi 10h-11h,13h15-14h15, samedi 10h00-11h00

* jeunes compétitions (2 entraînements minimum 3 à 4 conseillés + 3 compétitions minimum dans l'année) :

Mardi et Vendrid1 18h-19h plus troisième et quatrième entraînement possible avec minimes : Mercredi 15h-17H et samedi 11 h00 -13h00

* juniors et plus compétitions (2 entraînements minimum 3 à 4 conseillés + 3 compétitions minimum dans l'année) :

Mardi 19h-20h30 ,Mercredi 15h00-17h00, vendredi 19h-20h30 samedi 11 h00 -13h00

Créneaux pour la saison 2020-2021 : Adultes

* Masters

Lundi : 19h00h-20h30 bon niveau.

Lundi Mardi et Vendredi : 20h30- 21h30 .

Autres :

Chaque athlète (préférence commande groupe) peut demander une aide matérielle pour un évènement sportif sous réserve d'acceptation du comité directeur.

L'athlète devra présenter le projet sous format papier (au moins 3 devis, fournisseur…) et remis au Président pour établir une réunion à cet effet.

« Vive SAINT LAURENT NOUAN TRIATHLON »